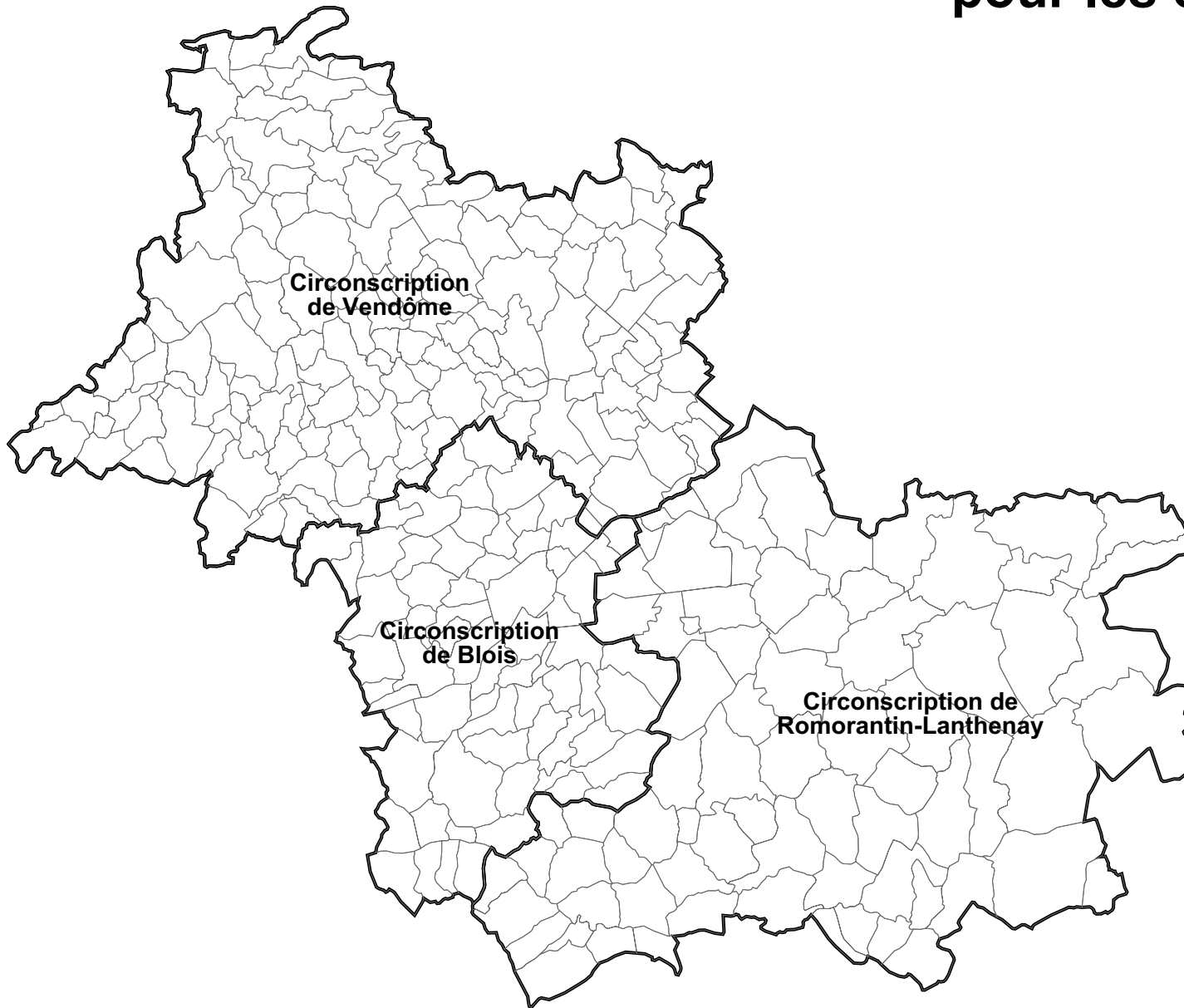


# Circonscriptions pour les élections législatives



**Date** : 1986 (dernières modifications).

La délimitation des circonscriptions tient compte de la population et respecte les limites cantonales. Des remaniements peuvent avoir lieu en fonction de l'évolution démographique.